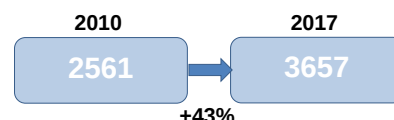


Synthèse de l'étude sur le devenir des ASE

Contexte

Au niveau suisse, la formation professionnelle d'assistant.e socio-éducatif.ve (ASE) rencontre un vif succès depuis son introduction en 2009. Selon l'Office Fédéral de la Statistique (OFS), le nombre de titres d'ASE CFC délivré est passé de 2561 en 2010 à 3657 en 2017 au niveau national, ce qui représente une augmentation d'environ 43% en 7 ans. Entre 2009 et 2017, 2665 CFC d'ASE ont été délivrés par le canton de Vaud, que ce soit via un apprentissage dual, via l'option socio-éducative de l'Ecole de Culture Générale (ECG) au gymnase, via des examens définis à l'art. 32 OFPr ou via une validation des acquis d'expérience (VAE). Le métier d'ASE est la quatrième formation professionnelle initiale CFC la plus choisie en Suisse et la troisième dans le canton de Vaud.

Titres CFC ASE délivrés en Suisse



2665 titres délivrés par le canton de Vaud entre 2009 et 2017

Une étude de SavoirSocial¹, réalisée en 2016, sur le besoin de formation dans le champ du travail social (toutes professions du social confondues) en Suisse a mis en évidence qu'il y aurait une demande de 46% de personnel supplémentaire d'ici 2024. D'autres mettent également en évidence que ce champ professionnel affiche un taux de migration supérieur à la moyenne et qu'une part importante du personnel formé se détournerait ainsi de ce domaine d'activité ou privilégierait une reconversion professionnelle. Avec plus de 400 titres d'ASE CFC délivrés chaque année dans le canton de Vaud, il a été jugé pertinent de vérifier dans quelle mesure les résultats fédéraux s'appliquaient ou non au canton.

But de l'étude et question de recherche

Question de recherche principale : dans quelle mesure le nombre de titulaires d'un CFC d'ASE répond aux besoins actuels et futurs des institutions socio-sanitaires du canton de Vaud, en matière de personnel formé dans ce métier ?

Pour répondre à cette question, l'étude² s'intéresse à trois aspects :

- Les parcours professionnels et de formation des diplômés ASE vaudois, par domaine d'activité³.
- Les motivations et les raisons des départs de la profession ainsi que la perception qu'ont les ASE de leur métier.
- Le nombre de professionnels ASE nécessaire à l'avenir pour chacun des domaines.

¹ IWSB – Institut d'étude économique de Bâle (2016) : *Demande de personnes qualifiées et besoin de formation dans le champ du travail social : Un aperçu des différentes professions sociales et domaines d'activité*. SAVOIRSOCIAL, Olten

² Le rapport complet de l'étude est disponible sur le site ortravd.ch, rubrique assistant.e socio-éducatif.ve

³ Par « domaine d'activité » il faut comprendre les trois orientations telles que définies dans le plan de formation des ASE (enfance, personnes âgées, handicap).

Méthodologie

L'ex OrTra santé-social Vaud, devenue l'Espace santé-social Vaud, a mandaté la Haute école de travail social de Genève pour la réalisation de cette étude. Un comité de pilotage a défini le périmètre et les objectifs de l'étude et en a suivi l'avancée des travaux tout au long de sa réalisation. Il était composé des représentants des employeurs des trois domaines d'activité des ASE (AVOP, FSAE et HévivA) et des représentants de l'Etat de Vaud (DGCS, OAJE, office de l'enseignement gymnasial). Les premières démarches ont été lancées en 2017 et l'étude s'est achevée en 2021, avec une année de retard, due à la COVID.

L'étude s'est déroulée en trois étapes. Le premier volet consiste en une analyse statistique des données de l'Office Fédéral de la Statistique (OFS) des parcours professionnels des titulaires d'un CFC ASE entre 2012 et 2016. Le deuxième volet consiste quant à lui à une analyse qualitative de groupes de discussion réalisés auprès de personnes encadrant des ASE, suivie de l'analyse statistique de questionnaires envoyés à tous les ASE ayant obtenu leur titre entre 2012 et 2019 dans le canton de Vaud. Pour terminer, le troisième et dernier volet est une analyse prospective des besoins de personnel formés ASE à l'horizon 2030.

- **Volet 1** : Analyse **quantitative** des données de l'OFS de 2012 à 2016
- **Volet 2** : Analyse **qualitative et quantitative** sur le devenir des ASE entre 2012 et 2019
- **Volet 3** : Analyse **prospective** des besoins de professionnels ASE à l'horizon 2030

Volet 1 : Analyse quantitative des parcours des ASE formés entre 2012 et 2016 dans le canton de Vaud

Les données sur l'ensemble des diplômés du secondaire II proviennent de l'OFS et permettent d'analyser la situation de **1513** personnes ayant obtenu leur CFC d'ASE dans le canton de Vaud entre 2012 et 2016. Parmi elles, 83,6% sont des femmes.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des modes d'accès au CFC d'ASE et des trajectoires de formation.

CFC dual + VAE et Art.32 72.1%	CFC ASE uniquement	52.5%
	Autre CFC ou AFP > CFC ASE	5%
	CFC ASE > ES social	4%
	CFC ASE > MP > HES social	3.8%
	Autre	6.8%
ECG 25.2%	ECG > MP > CFC ASE	10%
	ECG > MP > CFC ASE > HES	11.4%
	Autre	3.9%
Autre		2.6%

VAE = Validation des Acquis d'Expérience, Art 32 (OFPr) = Admission à l'examen de fin d'apprentissage, MP = Maturité Professionnelle, ECG = Ecole de Culture Générale, AFP = Attestation Fédérale Professionnelle

Deux modes d'obtention du diplôme d'ASE se distinguent. Plus de 7 personnes sur 10 (72,1%) obtiennent leur titre par la voie duale. Dans une bonne moitié des cas, la seule formation suivie pendant la période d'observation est le CFC d'ASE. D'autres ont obtenu leur diplôme d'ASE après avoir effectué un CFC ou une AFP dans un autre domaine, et d'autres encore ont poursuivi leurs études avec une ES social ou une maturité professionnelle, suivie d'une HES sociale. Les données ne permettent malheureusement pas de distinguer les personnes ayant obtenu leur diplôme par le biais d'une VAE ou un article 32 (OFPr). Il apparaît que plus du quart des certifiés (25.2%) a obtenu leur diplôme via l'option ECG.

Au total, que ce soit via la voie duale ou via l'ECG, **1/5 des titulaires d'un CFC d'ASE a débuté une formation de niveau tertiaire par la suite, dont 1/4 en ES et 3/4 en HES.**

Volet 2 : Analyse qualitative et quantitative sur le devenir des ASE après l'obtention de leur CFC entre 2012 et 2019

Perception du métier et parcours professionnels

En 2020, un courrier d'invitation à participer à l'enquête a été envoyé aux 2774 personnes ayant obtenu leur CFC d'ASE dans le canton de Vaud entre 2012 et 2019. Le taux de participation s'est élevé à 42,5%, ce qui représente un échantillon conséquent de 1044 personnes. En amont, des groupes de discussion et des entretiens individuels ont été réalisés avec 12 personnes encadrant des ASE au quotidien.

Parcours de formation

Parmi les 1044 personnes ayant répondu au questionnaire, 45.5% avaient débuté une ou plusieurs formations depuis leur certification. Parmi les personnes ayant obtenu leur CFC via l'option ECG, 77% d'entre elles avaient entrepris une formation de niveau supérieur.

Sans surprise, les personnes ayant fait un apprentissage dual ont choisi principalement des formations de niveau ES, alors que les personnes issues de l'ECG se sont tournées vers des formations de niveau HES. Ce facteur est très important à prendre en compte dans la mesure où cette dernière voie de formation n'existera plus à partir de 2024.

Les principales motivations et raisons qui ont poussé les ASE à vouloir suivre une formation de niveau supérieur sont la perspective d'obtenir un meilleur salaire et l'envie de s'engager dans un métier plus « intéressant », avec plus de responsabilités.

- En 2019, **45.5%** des répondants avaient entrepris une autre formation
- **77%** des ASE ayant obtenu leur titre via l'ECG entreprennent une autre formation



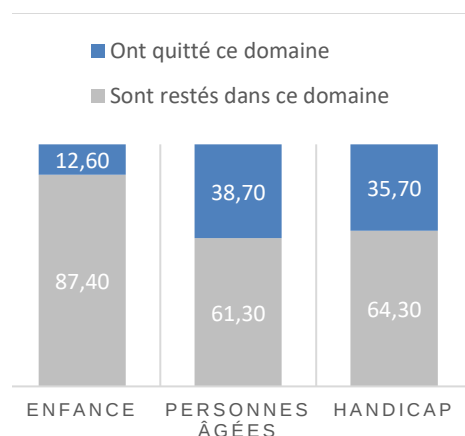
Motivations

- **Un meilleur salaire**
- **Plus de responsabilités**

Trajectoires professionnelles

Chômage et changement d'employeur : Il est ressorti que 92.3% des ASE interrogés n'ont jamais fait l'expérience du chômage ou alors durant une très courte période de moins de 6 mois. La plupart des ASE (76,3%) ont changé d'employeur au moins une fois depuis l'obtention de leur titre.

Changement de domaine d'activité : 1 ASE sur 9, soit environ 11% a confirmé avoir quitté complètement le domaine du social. Tout en restant dans le champ du social, certains ASE ont cependant affirmé avoir changé de domaine d'activité depuis l'obtention de leur titre. Le milieu de l'enfance est le plus stable, avec un taux de changement s'élevant à 12.6%. Les milieux de la personne âgée et du handicap en revanche affichent des taux plus élevés respectivement de 38.7% et 35.7%.

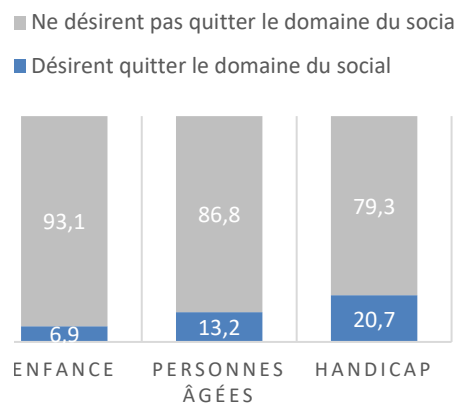


Perception du métier d'ASE et perspectives d'avenir

L'aspect du métier d'ASE le plus positivement évalué est en lien avec les possibilités de pouvoir continuer à se former. Les aspects les plus négatifs sont en lien avec le niveau des salaires et le sentiment que le titre d'ASE est moins reconnu que ceux obtenus aux niveaux ES et HES.

A la question « vous voyez-vous encore exercer dans le domaine du social dans 5 ans ? », les ASE du domaine de l'enfance ont répondu plus favorablement (moins de 7% d'entre eux souhaitent quitter ce domaine) que les ASE travaillant dans le domaine de la personne âgée et du handicap (plus de 13% et de 20% respectivement).

En résumé, le domaine de l'enfance est le plus stable au niveau des parcours professionnels. En effet, les professionnels ASE qui exercent dans ce domaine sont ceux qui y restent le plus. Le domaine qui subit le plus de départ est celui de la personne en situation de handicap.



Volet 3 : Analyse prospective des besoins de professionnels ASE à l'horizon 2030

Les données de ce troisième volet d'étude proviennent de rapports statistiques, d'entretiens conduits auprès de cadres et de spécialistes de l'administration vaudoise et du secteur associatif ainsi que de modèles et d'extrapolations. Son but est d'estimer les besoins en professionnels ASE à l'horizon 2030, tout en prenant en compte l'augmentation de la demande (augmentation des besoins de personnel ASE) et la variation de l'offre (professionnels ASE disponibles).

Augmentation des besoins

La hausse estimée des besoins prend en compte les 2 facteurs suivants :

- L'évolution sociodémographique (augmentation de la population et nécessité d'ouvrir des structures supplémentaires)
- La volonté de faire évoluer la composition des équipes dans les 3 domaines où évoluent la plupart des ASE

Les premiers résultats de ce troisième volet d'étude montrent qu'à l'horizon 2030, il y aura une hausse des besoins en personnel ASE de minimum 339 et de maximum 422. A ce stade, ces projections ne prennent pas encore en compte les trajectoires professionnelles des ASE (départs à la retraite, changement de titre professionnel, départ dans un autre domaine que celui du social, etc.).

Augmentation des besoins

Enfance	+17.3% à +30.7%
Pers. âgées	+23.1% à +25.9%
Handicap	+7.9% à +8.7%
Total	+339 à +422

Variation de l'offre

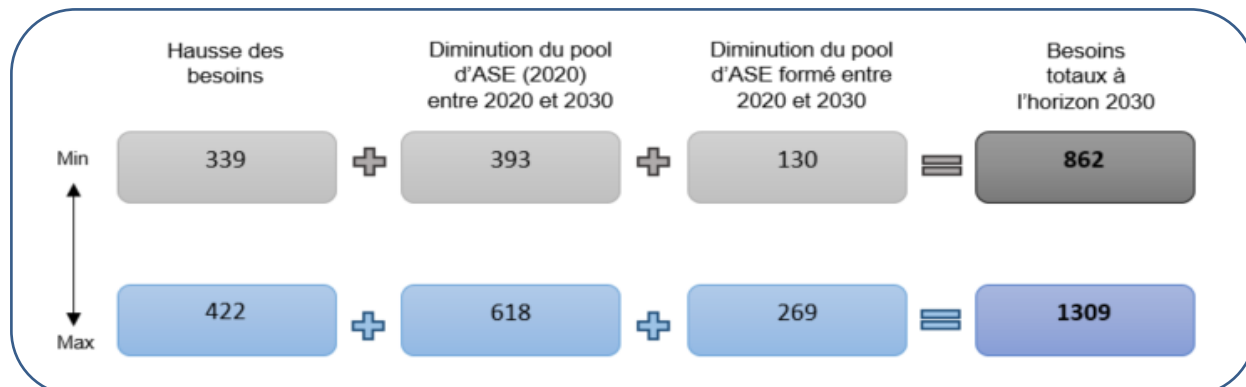
La variation de l'offre, donc du pool d'ASE entre aujourd'hui et 2030 prend en compte les aspects suivant :

- La part des personnes partant à la retraite
- La part des ASE qui pourrait suivre une formation tertiaire dans le domaine social et qui, de ce fait, ne travailleraient plus en tant qu'ASE
- La part des ASE qui pourrait quitter le domaine du social

Le pool des ASE en 2020 devrait se réduire de minimum 392 et de maximum 618 personnes entre 2020 et 2030. Le pool d'ASE formés entre 2020 et 2030 devrait quant à lui se réduire de minimum 130 et de maximum 269 personnes.

Projection à l'horizon 2030

En résumé, les projections montrent qu'il va y avoir une hausse des besoins en personnel ASE de min. 339 et de max. 422 d'ici à 2030 et une diminution de min. 522 (392 + 130) et de max. 887 (618 + 269). Au total, les résultats montrent qu'il faudra former entre **862 et 1309 ASE d'ici à 2030**, soit entre **86 et 131 apprentis par année**.



Depuis 2015, plus de 400 ASE obtiennent leur diplôme chaque année. A ce chiffre, il faudra encore déduire deux éléments :

- La disparition de l'option ECG en 2024, ce qui représente une perte de 10.1%⁴
- L'hypothèse très pessimiste selon laquelle il n'y aurait plus de titres obtenus via la VAE ou l'art. 32, ce qui représenterait 14.5% des CFC d'ASE.

En retirant ces éléments, cela représente tout de même un potentiel de formation d'environ 300 diplômés au minimum par année, ce qui couvre largement les besoins présentés ci-dessus.

Conclusion :

En conclusion, cette étude démontre que malgré le nombre important de titres d'ASE CFC délivrés par année, très peu d'entre eux ont fait l'expérience du chômage (moins de 8% et pour une durée très courte). L'étude, et plus particulièrement le volet 2, a permis de mettre en lumière les disparités au niveau des domaines professionnels. En effet, il est ressorti que le domaine de l'enfance était le plus stable au niveau des départs, avec un taux de moins de 7% contre 13.2% et 20.7% dans les deux autres domaines (personnes âgées et personnes en situation de handicap). Il apparaît donc qu'il n'y a pas de pénurie prévue pour le métier d'ASE, sachant que le canton de Vaud en forme suffisamment chaque année pour couvrir les besoins estimés à l'horizon 2030.

- **Pas de pénurie d'ASE** à prévoir d'ici 2030
- **Taux de chômage très faible** chez les ASE dans le canton de Vaud
- **Le domaine de l'enfance est le plus stable** au niveau des départs

Il serait opportun de refaire un pointage en 2025 afin d'évaluer la pertinence des projections annoncées dans cette étude.

⁴ Ce chiffre correspond à la part des ASE diplômés via l'ECG entre 2012 et 2019 (26.6%), moins la part de ces personnes ayant débuté une formation tertiaire directement après l'obtention de leur titre (61.9%).